



L'AGENCE DU NUMÉRIQUE

RECRUTE

// En bref

Où ?	Quand ?	Quoi ?	Combien de temps ?
Mission Très Haut Débit au sein de l'Agence du Numérique	Le plus tôt possible	Chargé(e) de mission au sein du pôle « Accompagnement et Instruction des projets » de la Mission Très Haut Débit	Contrat à durée déterminée de trois ans, renouvelable une fois

// Rejoignez l'Agence du Numérique

L'Agence du Numérique a été créée en 2015 au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et du Numérique, avec pour objectif d'animer, d'accompagner et d'encourager des projets et des initiatives numériques dans les territoires, autour de quatre missions :

- La Mission French Tech, chargée de la labellisation des écosystèmes numériques territoriaux et de l'attractivité nationale et internationale des startups françaises ;
- La Mission Société Numérique met en œuvre un programme d'actions pour favoriser l'appropriation du numérique par tous et accompagner la transition des territoires ;
- La Mission Très Haut Débit, en charge du pilotage et de la mise en œuvre du déploiement du Plan France Très Haut Débit ;
- La Mission France Mobile est notamment en charge du volet « couverture ciblée » de l'accord national entre les opérateurs et le Gouvernement pour accélérer la couverture numérique des territoires.

// Participez aux actions de la Mission Très Haut Débit

Pilier de la politique d'aménagement numérique de l'Etat sur le territoire national, la Mission Très Haut Débit (ci-après « Mission THD ») a pour objectif d'assurer la mise en œuvre du Plan France Très Haut Débit, qui organise et soutient le déploiement d'infrastructures à très haut débit, notamment de fibre optique jusqu'à l'abonné, sur l'ensemble du territoire d'ici 2022.

La Mission THD accompagne et conseille les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets de réseaux d'initiative publique et instruit leurs demandes de soutien financier auprès de l'État, qui consacre une enveloppe de plus de trois milliards d'euros de subventions à ces projets. Par ailleurs, la Mission THD veille à un déploiement harmonieux et homogène des différents réseaux très haut débit privés et publics afin d'assurer la pérennité et la qualité de ces infrastructures essentielles. Enfin, elle assure au niveau national le suivi de la mise en œuvre du Plan, en s'assurant du respect des calendriers de déploiements qui permettront d'atteindre les objectifs gouvernementaux de bon haut débit pour tous en 2020 et de très haut débit pour tous en 2022.



/// Vos missions en tant que rapporteur

L'intitulé officiel de votre poste est le suivant « Chargé(e) de mission Accompagnement et Instruction des Projets ». Dit plus simplement, vous serez rapporteur(e), et à ce titre, vous serez :

- le correspondant dédié de plusieurs collectivités territoriales porteuses de projets de déploiement d'infrastructures très haut débit (en moyenne une dizaine de départements par chargé de mission). Vous avez donc la responsabilité directe d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre et le suivi de leur projet d'aménagement numérique. Cela se traduit par des échanges fréquents et un partage régulier sur des sujets tant techniques (en coordination avec le Pôle technique de la Mission THD) que juridiques et financiers, avec les services et les élus des collectivités concernées ;
- en charge de l'instruction des dossiers de demande de subvention des collectivités territoriales concernées. Ainsi, vous rédigez les rapports d'instruction d'accord préalable de principe (phase 1 des projets) et de décision de financement (phase 2), vous établissez également les conventions de financement permettant le versement des subventions engagées par l'État et en assurez le suivi. Vous travaillez donc en parfaite collaboration avec les collectivités territoriales, leurs assistants à maîtrise d'ouvrage, les services de l'Etat concernés par le Plan France Très Haut Débit, le régulateur et les opérateurs. Vous êtes directement responsable de la présentation des projets dont vous avez la charge devant différents comités prévus dans le cadre du processus d'instruction (Comité d'experts, Comité de Concertation France Très Haut Débit et Comité d'engagement). Enfin, vous êtes chargés de la gestion des informations (documents, pièces) relatifs aux dossiers que vous instruisez sur les outils dédiés ;
- en charge du suivi des déploiements dans les zones d'initiative privée des départements, le cas échéant dans le cadre des conventions tripartites (État, collectivités territoriales, opérateurs) ;
- le cas échéant, responsable de chantiers transversaux (ex : suivi de dossiers techniques ou juridiques relatifs au Plan France Très Haut Débit, projets communs à différentes missions de l'Agence du numérique, etc.).

/// En résumé...

En menant à bien l'instruction de votre portefeuille de territoires, vous contribuez directement à l'allocation des 3,3 milliards d'euros prévus par le Plan France Très Haut Débit en soutien des projets des collectivités. Autonome, vous êtes le référent des territoires dont vous êtes en charge et devenez ainsi une source d'informations capitale pour répondre à tout type de demandes (cabinets ministériels, questions parlementaires).

Pour parfaitement connaître vos dossiers, vous êtes prêts à vous déplacer régulièrement à la rencontre des collectivités.

/// Votre profil nous intéresse si...

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur (spécialisation souhaitable dans les communications électroniques), diplômé(e) de droit ou d'économie d'un niveau master 2 (droit public, droit des communications électroniques, régulation des industries de réseau), diplômé(e) d'Instituts d'études politiques (administration centrale et/ou territoriale).

Vous êtes autonome, rigoureux et organisé, notamment dans la gestion de projets et la rédaction de notes et de dossiers. Dynamique, vous bénéficiez d'un excellent relationnel, au sein d'une équipe et vis-à-vis de l'extérieur. Vous avez également un intérêt pour la culture numérique ainsi que l'aménagement du territoire et vous avez un sens aigu de l'intérêt général. Enfin, vous êtes volontaire et prêt à vous engager pour la réussite du plus vaste chantier d'infrastructure de la décennie.

/// Pour postuler ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à agence.numerique@finances.gouv.fr en précisant dans l'objet « Recrutement - Chargé(e) de mission Accompagnement et Instruction des Projets de la MTHD ».

